

UNION LOCALE FCPE
Pour toute correspondance :
UL FCPE Villejuif / CDPE FCPE 94
27 rue Waldeck-Rousseau
94600 CHOISY-LE-ROI
ul-villejuif@fcpe94.org

Le samedi 18 mai 2019

Monsieur le Maire
Mairie de Villejuif
Esplanade Pierre-Yves Cosnier
94800 VILLEJUIF

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons vous interpeler suite à la réunion du samedi 11 mai que nous espérions faire en votre présence. Nous sommes désabusés du peu d'échanges ressortant de cette rencontre. Les actions que vous menez auprès des écoles de Villejuif ne sont pas dénuées d'intérêts, mais nous regrettons le peu d'égard porté à nos remarques ou propositions par nos représentants, c'est-à-dire nos élus.

Nous vous rappelons que la première qualité d'un dialogue constructif est une écoute mutuelle. Même si nos avis ne sont que consultatifs, nous regrettons que votre équipe ne perçoive pas l'intérêt de la concertation et du débat.

Ainsi :

- Les sujets que nous voulions voir abordés n'ont pas été approfondis comme nous le désirions et nous sommes restés sur nos interrogations.
- Les propositions des élues et du DG étaient à sens unique, nous avons l'impression que nous ne pouvions rien apporter ou discuter.
- La séance a été levée de manière arbitraire, et nous sommes restés sur une étrange impression, après des paroles brutales de Mme Anrep Le Bail, conseillère municipale déléguée éducation et citoyenneté, lorsque nous avons évoqué une problématique récurrente sur les voyages scolaires, problème concernant toutes les écoles de Villejuif et qu'il nous semblait important de discuter.

Nous ne sommes pas fermés aux évolutions ni aux propositions, bien au contraire car nous sommes conscients que nos écoles sont perfectibles. Nous ne sommes pas non plus "une opposition idéologique" comme qualifiée dans votre communiqué de presse du 12 février dernier, mais des **interlocuteurs élus** souhaitant être acteurs de la transformation de nos écoles. Nous ne voulons pas que cela se fasse par des choix subjectifs sans échanges préalables avec les parents ou les personnels d'éducation de l'école publique. Nous vous rappelons que nous sommes parmi les premiers interlocuteurs des membres de la communauté éducative. Nous souhaiterions plus de transparence et d'interaction avec nos élus et les services de la mairie.

Nous portons en annexe de cette lettre les interrogations ou constatations faites lors de cette réunion et y joignons nos réflexions en espérant ouvrir un débat plus constructif à l'avenir.

Nous voudrions que vous reconnaissiez l'Union locale FCPE comme un interlocuteur essentiel de dialogue au même titre que l'ensemble des autres associations de parents de nos écoles. C'est pourquoi nous sollicitons une audience auprès de vous afin d'entamer un dialogue nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

L'Union Locale FCPE de Villejuif,
Pour les parents d'élèves.

Présidente

Vice-présidente

Aurélie BALAY

Audrey CHATENAY

Liste des APE signataires :

APE FCPE Robespierre (maternelle élémentaire)
APE FCPE George Sand (maternelle élémentaire)
APE FCPE Jean Vilar (maternelle élémentaire)
APE FCPE Paul Langevin (maternelle élémentaire)
APE FCPE Henri Wallon élémentaire
APE Henri Wallon (maternelle élémentaire)
APE Haute-Bruyères (maternelle élémentaire)
APE FCPE Paul Vaillant-Couturier (maternelle élémentaire)
APE FCPE Joliot-Curie (maternelle élémentaire)
APE FCPE Pasteur (maternelle élémentaire)
APE Marcel Cachin maternelle

ANNEXE :

1 / Le portail famille : Les horaires proposés pour les formations ne sont pas compatibles avec nos agendas de salariés. Nous avons pensé que vous pourriez créer des didacticiels vidéo (capture écran) en ligne sur le site de la mairie (ou sur Youtube) pour pouvoir former aux bons usages le plus grand nombre. Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour rendre ces outils abordables par tous. Il nous apparaîtrait aussi avisé de faire un test pilote durant un trimestre sur quelques écoles avant de déployer le système à l'ensemble de la ville.

Concernant les facturations, nous regrettons l'ancien système qui était souple et simple pour les familles. La solution mise en place en 2018 privilégie l'économie aux usagers. Il crée une contrainte là où il n'y en avait pas et génère de l'insécurité pour les parents. Les parents attendent de leurs élus qu'ils les aident et leur simplifient leur quotidien.

Nous vous rappelons qu'à ce jour, plusieurs cas de litiges de facturation ne sont toujours pas réglés malgré les promesses que vous avez faites. Les élues, Mmes Ouchard et Anrep ont pourtant affirmé qu'il n'y en avait plus lors de la réunion du 11 mai. Cette situation est incompréhensible, anxiogène, et pénalise des parents de sommes parfois importantes.

2 / Les équipements numériques : C'est une dotation positive pour nos écoles mais nous nous interrogeons sur les effets de cette mesure quand des professionnels s'inquiètent déjà du temps passé par nos enfants sur les écrans.

Nous ne connaissons pas les personnes qui ont décidé et motivé ces choix alors qu'il nous semble de bon sens d'associer en amont les membres de la communauté éducative mais aussi les parents pour bien identifier les besoins. Nous sommes à votre disposition pour tout dialogue dans ce sens.

Par ailleurs, nous voudrions autour de ce sujet ouvrir un débat sur les activités périscolaires. Il nous semble que sur ce point nous pourrions nous inspirer d'autres communes de l'Île de France ou de province.

3 / Les travaux de réfections et l'entretien des écoles : Nous remercions la commune pour les efforts de réfection et d'entretien des bâtiments qui ont pu être faits. Cependant, le manque de ménage dans les écoles dû au manque de personnel, les mouvements de grève, témoignent de dysfonctionnements. De multiples parents nous interpellent depuis le milieu de l'année sur la dégradation du service dans plusieurs écoles. Il semble qu'il y ait un manque croissant de personnels. Nous nous tenons à disposition pour discuter de ce point avec vous.

Nous souhaiterions également être informés sur les personnels mandatés dans les groupes scolaires, notamment pour la mise en place du service minimum. Faire rentrer des inconnus dans une école n'est pas sans conséquences, en particulier dans le cadre du plan vigipirate.

4 / Carte scolaire : malgré l'ordre du jour annoncé, nous n'avons eu aucune précision sur cette carte que nous souhaiterions connaître.

Dans les points divers, nous souhaitons également aborder :

La cantine scolaire : Toujours beaucoup d'interrogations sur l'adéquation entre les réservations, le gaspillage et la taille des portions de nos enfants. Il serait peut-être bon

d'adapter la taille des repas à l'âge de l'enfant. Il semble aussi que l'on continue d'utiliser des récipients et des couverts en plastique dans les réfectoires malgré nos demandes pour changer ces pratiques.

Suite au mouvement social des agents sur la pause méridienne, le nombre de repas froids s'accumule, nos enfants mangent mal, et il nous semble urgent de trouver une solution à cette situation.

Les voyages scolaires : Nous constatons toujours l'injustice qui fait qu'une classe d'âge tous les deux ans ne part pas en voyage scolaire à Villejuif. Après une enquête rapide autour de nous, nous nous sommes rendus compte que ce cas était parfois répété au sein de la même fratrie. Découvrir d'autres milieux, sociaux, culturels fait partie de la construction de l'enfant. Les familles aisées peuvent combler facilement ce déficit d'ouverture au monde, mais que dire de nos jeunes dont l'environnement se résume au périmètre des quartiers ou des barres d'immeubles ? Nous voudrions que cette iniquité soit reconnue de la mairie et que l'on trouve ensemble un moyen de la solutionner. La réponse faite par Mme Anrep Le Bail à notre interrogation est tout à fait inadmissible. Il est anormal qu'une élue réponde "*si vous préférez, on peut aussi tout arrêter*". Nous avons perçu cette réplique comme l'expression d'un véritable mépris pour les parents d'élèves. Ce commentaire est surtout marqué d'une radicalité effarante, d'une indifférence profonde pour nos réflexions, balayant la discussion et la recherche d'une solution juste pour tous nos enfants.

Campus parentalité : Nous apprenons que cette plateforme serait mise en place depuis deux ans et qu'elle coûterait 17 euros par enfant à la ville, pour avoir accès en ligne, via des identifiants et mots de passe, à des exercices et cours adaptés en fonction de l'âge. Qu'en est-il ? Le défaut d'information à ce sujet nous apparaît problématique.

Échange et discussion : Nous voudrions être mieux associés aux décisions concernant nos enfants. Il est certes louable de vouloir apprendre les règles de la démocratie aux enfants et aux jeunes en créant un conseil qui leur est dédié dans notre ville, mais nous voudrions que ces règles de dialogue s'appliquent aussi à nous, parents, en créant les conditions d'un bon échange avec nos élus. Nous souhaitons une vraie place dans les décisions concernant nos enfants et pas seulement une convocation de forme pour entériner des actions apparaissant à distance comme parfois une forme de communication.

Nous pouvons dire que l'impossibilité de se réunir dans les écoles, et la nécessité de trouver une salle, parfois éloignée de l'école, restent pour les parents de véritables obstacles à l'action de leurs associations et représentants, et donc à la démocratie locale.